

ACTES DU COLLOQUE DU 12 JANVIER 2017

# ÉCOLE ET ORPHELINS

MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER



# Sommaire

## INTRODUCTION

**PATRICK BERNASCONI,**  
Président du Conseil économique,  
social et environnemental  
**P.05**

**Jean-Louis PEYRUDE,**  
Président de l'OCIRP  
**P.06**

**MICHEL KELLER,**  
Président de la Fondation d'entreprise OCIRP  
**P.08**

## Première TABLE RONDE

**L'ORPHELIN SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE**  
**P.09**

## Seconde TABLE RONDE

**L'ÉCOLE FACE À L'ÉLÈVE ORPHELIN :  
QUELS MOYENS POUR MIEUX SOUTENIR**  
**P.18**

## CONCLUSION

**PHILIPPE PIHET,**  
Vice-président de l'OCIRP  
et de la Fondation d'entreprise OCIRP  
**P.28**

## Dominique Versini

Adjointe à la mairie de Paris chargée de la solidarité,  
des familles, de la petite enfance, de la lutte contre les exclusions  
et des personnes âgées, ancienne défenseuse des enfants  
**P.29**





# INTRODUCTION



**PATRICK BERNASCONI**  
Président du Conseil  
économique, social  
et environnemental

**M**esdames et Messieurs, je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui au Conseil économique, social et environnemental (CESE), à l'occasion de votre colloque sur le thème « École et orphelins : mieux comprendre pour mieux accompagner ». Vous avez raison de venir évoquer ce sujet si important pour la société française dans notre Assemblée, symbole du dialogue et de l'échange dans notre pays.

Le CESE est la troisième assemblée constitutionnelle de la République. Il est chargé d'éclairer les pouvoirs publics sur tout sujet à caractère économique, social ou environnemental. De par sa composition, notre assemblée représente la société civile dite organisée, à travers les multiples organisations qui y siègent. Il s'agit d'une richesse pour la France et la démocratie.

Ce colloque est l'occasion pour vous de révéler les résultats de l'enquête nationale que vous avez lancée avec l'IFOP « École et orphelins : mieux comprendre pour mieux accompagner », afin d'analyser et d'appréhender les difficultés, les attentes et les besoins des enfants orphelins durant leur scolarité, mais aussi des enseignants. Votre manifestation est l'occasion de souligner l'importance de notre action dans la société, d'autant plus dans les périodes troublées comme celle que nous traversons aujourd'hui. Depuis quelques mois, certains orphelins sont des victimes invisibles des attentats.

Un orphelin est un enfant qui a perdu son père, sa mère ou parfois les deux. La France compte

800 000 orphelins de moins de 25 ans, soit un enfant par classe. Aucune formation ne prépare les enseignants à accueillir ces enfants, alors que leur rôle est déterminant. Leur aide, leur soutien et leur pédagogie peuvent être primordiaux.

Je souhaite revenir sur le rapport publié par le CESE en 2015, *L'école de la réussite pour tous*. Par cet avis, le CESE a voulu montrer qu'une école de la réussite pour tous est possible. Il a mené plus de 200 auditions et rencontré des acteurs de l'éducation qui innovent. Il a fait participer à ses travaux des parents vivant dans la grande pauvreté. Le CESE est bien l'assemblée où il est possible de réfléchir à ces thèmes, mais également à tous les sujets qui concernent notre société et ceux qui la composent. Nous voulons élargir ses travaux et surtout créer des partenariats avec d'autres acteurs. Ainsi, nous développons un partenariat avec le défenseur des droits, qui souhaiterait que nous avancions sur deux pistes : les séparations conjugales et leurs effets sur les enfants ; les discriminations syndicales. Nous travaillons également sur une saisine gouvernementale pour combattre les violences faites aux femmes dans les territoires d'outre-mer.

Par ailleurs, nous organisons une séance plénière exceptionnelle à l'occasion du trentième anniversaire de l'avis de Joseph Wresinski sur la grande pauvreté et la précarité économique et sociale, qui a donné naissance au RMI. Cet avis a démontré que la grande pauvreté interroge les fondements mêmes de notre société. La lutte contre la pauvreté doit être portée au cœur des préoccupations citoyennes et doit être le combat de tous, sans exception. Des solutions doivent être pensées et mises en œuvre, avec les personnes qui en sont les victimes. Vous êtes les bienvenu(e)s à cette plénière exceptionnelle, qui se tiendra le 14 février prochain à 14 heures.

Je vous souhaite un très beau moment d'échanges au sein de notre assemblée. ■

**“ La France compte  
800 000 ORPHELINS DE MOINS  
DE 25 ans, soit, en moyenne,  
UN ENFANT PAR CLASSE. ”**





**Jean-Louis Peyrube**  
Président de L'OCIRP

**M**esdames et Messieurs, en premier lieu, je souhaite adresser mes remerciements au Président du CESE, qui nous accueille pour ce colloque.

Cette manifestation ouvre l'année des cinquante ans de l'OCIRP, qui sera marquée par de nombreux événements. Depuis sa création en 1967, l'OCIRP a fait preuve de sa capacité à évoluer de sa vocation première, la protection des veuves et des orphelins, vers une dimension plus large appréhendant un certain nombre de risques et d'aléas auxquels toute famille peut se trouver confrontée. Cette évolution a pu avoir lieu grâce à la dynamique des partenaires sociaux, qui ne s'est jamais démentie, corrigeant les insuffisances des dispositifs de droit commun et innovant dans les domaines délaissés.

Notre institution trouve aujourd'hui ses fondements dans des valeurs que le paritarisme a su développer dans un champ social qui compte la solidarité ainsi que le soutien et l'accompagnement pour celles et ceux dont les risques de la vie en ont modifié le cours.

Depuis cinquante ans, l'OCIRP réunit et prolonge l'action des organismes de prévoyance qui gèrent, sur un mode paritaire, les risques liés au veuvage, à l'orphelinage, au handicap et à la perte d'autonomie. Face à ces réalités quotidiennes, nous croyons à la solidarité de tous, entrepreneurs et salariés. Ces derniers possèdent cette capacité à agir utilement pour protéger les collaborateurs et leur famille. Au fil du temps, nos actions ont été guidées par la tradition solidaire du monde du travail, associée aux valeurs de la famille. L'Union de l'OCIRP et de ses membres réside essentiellement dans leur savoir-faire, facteur permanent de progrès social. Au-delà de ses garanties pour protéger la famille, l'OCIRP ne peut pas rester en dehors des grands débats nationaux sur le veuvage, l'orphelinage et le handicap. Cette ambition citoyenne se traduit par des engagements d'utilité sociale, que je vous rappelle.

Notre association Dialogue & Solidarité accueille, écoute et soutient des personnes en situation de veuvage, dans une quinzaine de lieux, à Paris et en région, en partenariat avec nos membres depuis plus de 20 ans.

Le Prix Acteurs Économiques & Handicap valorise les actions innovantes en faveur des personnes en situation de handicap, pour faciliter leur insertion dans la société. Nous fêtons cette année sa dixième édition.

Le Débat Autonomie, organisé en partenariat avec les groupes de protection sociale, France Info et *Le Monde* est l'occasion de faire le point sur cet important sujet. Sa neuvième édition aura lieu le 24 janvier prochain.

Enfin, je cite la Fondation d'entreprise OCIRP, qui nous réunit aujourd'hui. Créée en 2009, celle-ci marque pour notre institution sa volonté d'élargir notre champ d'action aux solidarités et en faveur des enfants en deuil d'un ou de deux parents.

Cet engagement est aussi une réponse aux attentes exprimées par les veufs et les veuves soutenus par notre association Dialogue & Solidarité. Avec cette fondation, l'OCIRP atteste de son désir d'être au cœur d'une action efficace et durable, au profit de tous les orphelins de moins de 25 ans.

Invisibles socialement, méconnus statistiquement et oubliés politiquement, les orphelins ont disparu des écrans radars de nos sociétés contemporaines. Pourtant, ils sont estimés à un enfant par classe en moyenne. Seule fondation d'entreprise dédiée à la cause des orphelins en France, la Fondation OCIRP soutient et accompagne des actions aidant les enfants endeuillés à se construire un avenir. Elle sensibilise les professionnels et le grand public, elle encourage la recherche en sciences humaines et sociales ainsi qu'en sciences médicales sur l'orphelinage.

L'agenda de Madame Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes ne lui a pas permis d'être parmi nous ce matin, mais elle nous a fait parvenir un message de soutien, que je vous lis.

*« Mesdames et Messieurs, En raison de contraintes de calendrier, je ne pourrai malheureusement pas être parmi vous aujourd'hui. Je tenais néanmoins à vous transmettre ce message, afin de saluer votre engagement et de souligner l'action de l'OCIRP et de sa fondation en faveur des enfants orphelins.*

*La perte d'un proche est toujours une épreuve et lorsque ce proche est un parent, un monde s'écroule et des repères s'effondrent. Ceci est particulièrement vrai lorsque cette perte survient durant l'enfance, à une période de construction personnelle où l'attention et la protection des parents sont si nécessaires. La mort d'un parent et, dans le pire des cas, des deux parents entaille irrémédiablement et durablement le cœur d'un enfant.*

*Les familles sont éprouvées par la mort d'un parent et font face à des deuils croisés : celui du parent qui reste seul, qui doit suivre son propre cheminement pour parvenir à accepter la disparition de l'être aimé; celui de chacun des enfants, dont les réactions, selon l'âge et la personnalité, peuvent être très différentes. Dans ces moments douloureux, les adultes présents autour des enfants peuvent ne pas être disponibles pour décrypter leurs émotions. Il n'est pas possible, même si nous le souhaitions profondément, de faire disparaître la douleur d'un enfant face à l'absence d'un parent, mais il est de la responsabilité de l'État de ne pas ajouter de la souffrance à la souffrance. Pour ce faire, le gouvernement a fait le choix d'accompagner au mieux les familles qui se trouvent dans ces situations. Les caisses d'allocation familiale (CAF) proposent par exemple des parcours attentionnés, qui permettent d'accompagner les familles frappées par la mort d'un des parents. Il ne s'agit pas d'une prestation au sens financier du terme, mais d'un soutien sur mesure élaboré en fonction des besoins. Celui-ci peut regrouper différentes interventions : rendez-vous avec un travailleur social de la CAF pour effectuer un point sur les droits et les dispositifs mobilisables; aides financières; remise d'un dû lié à une déclaration tardive du décès. Dans son attention constante aux populations les*

## “ INVISIBLES SOCIALEMENT, MÉCONNUS STATISTIQUEMENT ET OUBLIÉS POLITIQUEMENT, LES ORPHELINS ONT DISPARU DES ÉCRANS RADARS DE NOS SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES. ”

*plus vulnérables, le gouvernement a également décidé de revaloriser de 25 % l'allocation de soutien familial (ASF), automatiquement versée par les CAF en cas de décès d'un parent ou des deux parents. Pour répondre au mieux aux besoins de ces familles, surtout celles cumulant absence d'un parent et absence de solidarité familiale ou amicale, les aides matérielles ne suffisent pas. Pour cette raison, j'ai souhaité impulser une mise en réseau des acteurs associatifs, pour et avec les familles monoparentales, afin de renforcer localement les actions visant à tisser du lien social et à prévenir les situations d'épuisement.*

*Le réseau d'entraide Parents solos & Compagnie ne vise pas uniquement la monoparentalité liée au veuvage, mais tous ceux qui se reconnaissent comme parents solos. En luttant contre les phénomènes de solitude, notamment parentales, en aidant les parents, en promouvant l'entraide et l'action associatives, ce réseau participe de la protection des enfants, au sens d'une attention bienveillante de chacun aux plus vulnérables.*

*Je tiens à souligner le rôle de la Fondation OCIRP dans le développement de ce réseau, en vous encourageant à participer financièrement à Parents solos & Compagnie, pour montrer une nouvelle fois que vous êtes un acteur social engagé dans le soutien aux projets innovants, au bénéfice des personnes veuves ou orphelines.*

*L'OCIRP, acteur incontournable de l'innovation sociale, contribue au développement de politiques publiques en faveur des orphelins et de leur famille. Je souhaitais, par ces quelques mots, vous en féliciter et vous en remercier. » ■*



**Michel Keller**  
Président  
de la Fondation  
d'entreprise OCIRP

**L**a Fondation d'entreprise OCIRP, dédiée à la situation des orphelins en France, est unique en son genre dans notre pays. Elle identifie, accompagne et fait connaître des actions novatrices et des approches pertinentes sur l'orphelinage et s'engage dans une dynamique partenariale, associant des acteurs locaux, publics ou privés.

Elle intervient également dans le cadre d'un appel à projets annuel en direction des associations et des structures à but non lucratif. Son action s'articule autour de quatre axes :

- agir pour l'enfant et sa famille;
- informer et former les professionnels de l'enfance et de l'éducation;
- sensibiliser le grand public sur l'orphelinage;
- soutenir la recherche en sciences humaines et sociales et sciences médicales sur ce thème.

Pour mener à bien ces actions, elle s'appuie sur une équipe dédiée particulièrement enthousiaste et compétente et sur un Conseil scientifique de très grande qualité.

Depuis sa création, la Fondation a ainsi soutenu plus d'une centaine de projets. En 2016, 22 projets ont été retenus. Ils visent à améliorer la condition et la visibilité sociale des jeunes orphelins.

En 2014, la fondation s'est fixé de nouvelles ambitions, en créant notamment deux pôles d'expertise : l'un dédié à la communication, à la sensibilisation et au lobbying, pour faire valoir la cause des orphelins auprès des pouvoirs publics, des

institutions et des médias; l'autre à la recherche pour pallier le manque de données et d'études. C'est dans ce cadre qu'a été réalisée en partenariat avec l'IFOP l'enquête nationale dont il est question aujourd'hui. Il s'agit du premier programme de ce type développé par le pôle Études et recherche de la Fondation, en collaboration avec de nombreux partenaires. Cette démarche est motivée par la double volonté de mettre en lumière la situation réelle des orphelins et de dégager des axes de travail concrets pour mieux les soutenir.

Les résultats de l'enquête apportent des données précieuses. Celle-ci s'attache également à identifier les attentes spécifiques et les interrogations des enseignants face aux situations de deuil.

La fondation met à la disposition du plus grand nombre les principaux enseignements du travail de fond, que vous allez découvrir au cours de cette matinée organisée en deux tables rondes : l'orphelin sur les bancs de l'école et l'école face à l'élève orphelin.

La dynamique de la Fondation est désormais bien lancée. C'est ainsi que nous pourrons faire avancer la cause des orphelins et réaliser l'ambition de devenir, d'ici 2019, le centre de connaissances et de ressources de référence sur l'orphelinage en France.

C'est aussi ainsi que nous ferons rayonner l'esprit de solidarité, au cœur de notre engagement dans le paritarisme. ■

**“ CETTE DÉMARCHE EST MOTIVÉE PAR LA DOUBLE VOLONTÉ DE METTRE EN LUMIÈRE LA SITUATION RÉELLE DES ORPHELINS ET DE DÉGAGER DES AXES DE TRAVAIL CONCRETS POUR MIEUX LES SOUTENIR. ”**

# PREMIÈRE TABLE RONDE L'ORPHELIN SUR LES BANCs DE L'ÉCOLE

Participent à la table ronde :

- Patrick Ben Soussan, pédopsychiatre, responsable du département de psychologie clinique à l'Institut Paoli-Calmettes, centre de lutte contre le cancer – Marseille
- Francis Lagrâce, réalisateur, témoin
- Bernard Malaterre, réalisateur, témoin
- Serge Moati, réalisateur, producteur et écrivain, témoin
- Magali Molinié, psychologue clinicienne, maître de conférences en psychologie – Université Paris 8

La table ronde est animée par Isabelle Moreau, directrice de la rédaction Pôle social AEF.





De gauche à droite :  
Magali Molinié,  
Patrick Ben Soussan,  
Bernard Malaterre,  
Francis Lagrâce  
et Serge Moati.

## Isabelle Moreau

Pour démarrer, je citerai quelques chiffres. Le retour à l'école a été jugé trop rapide par 73 % des élèves orphelins. 31 % des élèves ne souhaitaient pas en parler et 30 % ne voulaient pas qu'on leur en parle. 59 % ont fait comme si de rien n'était. Ces phénomènes ont un impact sur la scolarité et des conséquences plus larges : 77 % des orphelins indiquent au moins un impact négatif sur la scolarité (concentration, difficulté pour apprendre de nouvelles leçons ou pour faire leurs devoirs). Côté enseignants, 64 % estiment que les élèves orphelins ont rencontré des difficultés à être attentifs en classe et à apprendre leurs leçons. Par ailleurs, 42 % des élèves orphelins indiquent que le décès a eu au moins un impact négatif sur leur vie scolaire, se traduisant par un manque de confiance en eux, le sentiment d'être différents des autres et d'être à part. Les conséquences du décès peuvent être beaucoup plus larges, avec un impact sur les relations familiales, amicales ou amoureuses.

Patrick Ben Soussan, que vous inspirent les résultats de cette enquête nationale ?

## Patrick Ben Soussan

Parler de la mort, de façon très générique, est encore tabou. Nous devons penser plus avant des modèles de transmission, d'information et de sensibilisation. Épicure disait déjà que la mort faisait partie des maux qui nous donnent le plus d'horreur. Cette enquête montre que la confrontation à la mort est particulièrement difficile à être simplement pensée. Vous imaginez combien l'exercice est complexe pour les parents, les enfants et les enseignants, lorsqu'ils sont confrontés à cette réalité. L'enquête a conforté un certain nombre d'éléments que l'on retrouve au quotidien dans la rencontre avec des enfants et des parents. Elle montre qu'il faut vraiment penser le retour de l'enfant à l'école, accompagner cette réalité, lui donner du sens et faire en sorte que la rencontre des enseignants avec l'enfant endeuillé puisse être possible.

Qu'est-ce que les enseignants peuvent en savoir ? Que vont-ils en faire ? Quels sont les moyens disponibles pour aller à la rencontre de ces enfants ? Il s'agit de moyens totalement humains. Le professionnalisme n'est pas en cause, il s'agit avant tout d'une rencontre humaine. L'enseignant réalise un métier de transmission et pose un certain nombre des grandes questions fondatrices de la vie. Comment l'école peut-elle se débrouiller avec des questions au cœur même de ce qui nous fonde en tant qu'être humain : comment nous vivons, nous mourrons et nous nous débrouillons à travers les épreuves de la vie. Ces dernières années, un certain nombre d'événements sont survenus. Nous nous sommes rendu compte que nous ne parlions pas aux enfants, que nous ne savions pas quoi leur dire d'un attentat, d'une guerre ou d'un meurtre. Cette question s'est réveillée en raison de l'impact majeur des événements qui se sont déroulés en France ces derniers mois ou ces dernières années.

Lorsque l'on questionnait Françoise Dolto sur l'âge pour évoquer la mort ou d'autres choses de la vie, elle répondait, dès leur naissance. Nous ne devons pas faire l'économie de discussions sur ces grands sujets de l'existence. Il importe que nous apprenions, les uns et les autres, à nous parler, à l'école et en dehors.

## Isabelle Moreau

Lorsque nous avons préparé cette table ronde, vous évoquiez des signes pouvant être repérés chez les élèves orphelins, tels que de l'agitation. Pouvez-vous revenir sur ce sujet et expliquer comment l'enseignant peut repérer ces signes ?

## Patrick Ben Soussan

Votre interrogation pose la question du déni ou au moins de la mise à distance de ces éléments. Nous ne pouvons voir que ce que nous sommes en mesure de voir. Si la question de la mort fait effraction dans le cadre de la scolarité, les enseignants peuvent continuer à ne rien voir. Il faut pouvoir être à l'écoute de ce qui se passe chez l'enfant et de sa potentialité à montrer un certain nombre d'événements. Les enfants sont compliqués. Habituellement, le présupposé initial de tout fonctionnement de l'enfance est de ne pas faire de vague. Dolto parlait de la « mêmété d'être ». L'idée même d'être stigmatisé par la question du décès de son parent est difficile à vivre, car l'enfant n'est plus le même que l'ensemble du groupe classe. Les enfants utilisent une économie particulièrement importante à faire comme si de rien n'était. Ils peuvent même aller jusqu'à mentir, construction nécessaire à leur équilibre du moment.

## Isabelle Moreau

Serge Moati, vous avez été confronté à cette situation. Vous avez perdu vos deux parents en l'espace de quelques mois, à l'âge de 11 ans, en 1957. Il me semble que vous étiez un menteur professionnel.

## Serge Moati

Je mens tout le temps depuis mes 11 ans. Je détestais que l'on sache que j'étais orphelin. Je mentais donc tous les ans lorsqu'il s'agissait de remplir la fiche de renseignement à la rentrée. Je disais que ma mère était sans profession et mon père journaliste. Je pouvais également m'inventer des parents vivants, parmi des personnalités telles que Léon Zitronne. Un été, j'étais en colonie de vacances pendant le Tour de France et, agacé par les questions sur mes parents, j'ai raconté que mon père était Poulidor. Le mensonge est constitutif. Des signes sont d'ailleurs reconnaissables entre orphelins à travers le monde. Je réalise actuellement un film sur la campagne présidentielle. Tous les candidats parlent d'identité. Je déteste ce terme. Pour moi, l'identité ne renvoie qu'à l'orphelinat, qui m'a fondé et constitué. Il s'agit d'un souvenir fondateur. À l'époque, les cellules psychologiques n'existaient pas. Tout le monde s'en fichait. Jamais un professeur ne m'a interrogé sur la disparition de mes parents, à l'exception d'une fois où j'ai été hué par la classe.

## Isabelle Moreau

Que se passe-t-il lorsqu'on est démasqué ? Vous m'avez expliqué qu'en colonie de vacances, vous vous étiez fait surprendre en train de mentir.

## Serge Moati

Je suis alors passé pour un orphelin menteur. J'ai été la risée de la colo-



nie. On m'a pris pour un salaud, qui jouait avec le sentiment des autres.

## Isabelle Moreau

Magali Molinié, vous êtes psychologue clinicienne. Vous soignez les enfants orphelins, devenus adultes. Les résultats de l'enquête confirment-ils ce que vous observez au quotidien, notamment le fait que le retour à l'école de l'enfant endeuillé est jugé trop prématuré ?

## Magali Moliné

Le retour à l'école est jugé trop prématuré par les enfants. Pourquoi ? Est-ce réellement le retour à l'école ou l'absence de discussions avec le parent restant, qui ne trouve pas les moyens d'expliquer à l'enfant pourquoi il doit retourner à l'école ? Des discussions n'ont certainement pas lieu et rendent la situation d'autant plus difficile pour l'enfant.

## Isabelle Moreau

Souvent, les gens souhaitent bien faire en remettant l'enfant à l'école pour qu'il se retrouve dans un environnement connu.



## Magali Moliné

Bien sûr. Les motivations sont multiples. Le parent survivant fait peut-être également face à un certain nombre de démarches administratives, à sa propre douleur et à l'absence d'autres solutions que l'école. Il s'agit d'un élément, parmi d'autres dans l'enquête, qui mériterait des approfondissements. Un autre facteur porte sur l'accueil fait par l'école aux enfants. Globalement, l'école est prévenue, que ce soit la Direction ou l'enseignant principal. L'enquête montre que les enseignants sont des humains comme les autres, ils sont affectés par la mort d'un parent et ne savent pas comment agir vis-à-vis de l'enfant. Ils se sentent démunis. Eu égard au rôle important que l'école joue auprès de l'enfant, des actions doivent être mises en œuvre ou améliorées. On peut voir, à travers l'enquête que d'un côté du curseur, le retour se passe très bien, l'école est prévenue, l'enfant est accueilli et les enseignants s'adaptent aux manifestations de

l'enfant. De l'autre côté, l'équipe éducative fait preuve de maladresse et d'indifférence par rapport à ce qui arrive à l'enfant. Entre les deux, toute une gamme de situations intermédiaires se retrouve.

## Isabelle Moreau

Les orphelins, une fois adultes, sont très marqués par ce qui s'est passé à l'école. Cet élément est-il important pour vos patients ?

## Magali Moliné

Tout à fait. Les expériences sont très variables entre l'enfant qui s'est senti complètement isolé et qui a fait face à des enseignants pas du tout disponibles et celui qui a bénéficié d'un soutien plus ou moins discret. Pour l'adolescent, le groupe d'amis est important, même lorsque l'expérience n'est pas évoquée. Des difficultés peuvent être liées à certaines matières, par exemple la philosophie, en terminale, où certaines questions, qui font écho à la disparition, ne peuvent être traitées

par l'adolescent. Des enfants manifestent une impossibilité à rentrer dans les apprentissages. Comme l'enquête le montre, les conséquences peuvent immédiates, ou à plus long terme. Il importe donc qu'une attention particulière soit portée à l'enfant en fonction de cet événement de vie, qui peut impacter la scolarité au long cours et la vie en général.

## Isabelle Moreau

Francis Lagrâce, vous êtes témoin et réalisateur. Vous êtes orphelin de père et de mère depuis l'âge de 9 ans et demi. Vous avez aujourd'hui 50 ans et vous souhaitez créer une structure dédiée aux adultes orphelins, qui n'existe pas à Rennes. Pourquoi entreprendre cette démarche ?

## Francis Lagrâce

Le retour à l'école s'est plutôt bien passé pour ma part et je n'en ai pas de souvenir trop négatif. En revanche, une longue période s'est produite avant le retour à l'école, qui me semble indispensable. Elle a été possible, car avec mon frère, nous avons attrapé les oreillons. Elle est également nécessaire pour les professeurs et les camarades, afin qu'ils réalisent qu'un événement s'est produit. S'agissant de la communication aux autres élèves, il me semble qu'il ne faut surtout pas imposer l'information en l'absence de l'enfant.

## Isabelle Moreau

Dans un tel cas, l'enfant peut avoir l'impression que l'on communique dans son dos.

## Francis Lagrâce

J'ai ressenti pour ma part une sorte de mise à l'écart, alors qu'un enfant est tout à fait disposé à accueillir la réalité. Ce sont plutôt les adultes qui fabriquent des difficultés sur le

sujet. Si l'enfant est également mis à l'écart à l'école, la situation risque de devenir catastrophique. Cette période à l'école est indispensable pour son fonctionnement. L'information doit être adaptée au cas par cas, mais certaines actions peuvent être marquées comme à ne pas faire.

## Isabelle Moreau

Vous m'avez expliqué que vous aviez connu une scolarité différente. Vous aviez par exemple du mal à vous concentrer. Vous vous retrouvez d'ailleurs très bien dans les résultats de l'enquête. Aujourd'hui, vous parlez de maladresse intentionnelle, de difficulté à vous concentrer. Comment aurions-nous pu vous aider à l'époque ?

## Francis Lagrâce

Il est difficile d'établir un lien certain entre les difficultés rencontrées et l'état d'orphelin. Reste que j'ai connu de grands problèmes d'attention. À mon avis, l'attention est présente, mais elle se focalise ailleurs. J'étais très rêveur, j'aimais raconter des histoires et recréer de l'imaginaire. J'ai également menti, mais d'une autre manière que Serge Moati. Je ne me souviens pas d'avoir menti sur l'identité de mes parents ou sur le fait qu'ils soient vivants ou morts. J'ai plutôt évité d'en parler, mais j'étais dans mon monde, ce qui a amené des difficultés scolaires.

## Isabelle Moreau

Vous m'avez également parlé d'un besoin de reconnaissance. Serge Moati me disait qu'il voulait être connu.

## Serge Moati

Je voulais être en effet très connu, par n'importe quel moyen. Je me disais que mes parents étaient



morts, car je n'étais pas aimable. Il fallait donc que je prenne ma propre revanche et qu'ils entendent parler de moi dans leur tombe. J'ai plutôt bien réussi.

## Isabelle Moreau

Bernard Malaterre, votre histoire est différente. Vous êtes également réalisateur. Vous avez perdu votre femme en 2003. À cette époque, votre fils avait 5 ans et votre fille 15 ans. C'est en tant que parent survivant que vous êtes venu témoigner. Comment, à l'époque, avez-vous réagi à ce deuil, qui vous a transformé en papa et maman à la fois ?

## Bernard Malaterre

Je ne suis pas orphelin, j'ai eu une enfance plus qu'heureuse avec des parents formidables, qui vivent encore. J'ai toutefois perdu mon épouse treize ans plus tôt. Sa maladie a commencé lorsque mon fils avait 3 ans et ma fille 13 et elle est décédée 2 ans après. J'ai connu de la part de ma fille, qui avait déjà entrepris de brillantes études, une course à la réussite. Elle est désormais avocate dans un grand cabinet et toute perte d'une affaire, bien que normale, reste un drame pour elle.

## Isabelle Moreau

L'enquête montre en effet qu'il se produit soit un surinvestissement soit un sous-investissement.

## Bernard Malaterre

Le rôle le plus important que j'ai eu à tenir a été vis-à-vis de mon petit garçon. Je me dis souvent qu'une correspondance très forte devrait intervenir entre l'enseignant et le parent survivant, en particulier le père. Lorsque je me suis retrouvé seul à accompagner mon petit garçon à l'école, au milieu de toutes ces mamans qui savaient faire, j'ai eu l'impression d'être démuné.

## Isabelle Moreau

Vous me disiez que vous ne saviez même pas l'embrasser devant les grilles de l'école.

## Bernard Malaterre

En général, dès l'âge de 5 ou 6 ans, les garçons serrent plutôt la main de leur père. Lui avait un comportement inverse, de surprotection vis-à-vis de moi. J'avais l'impression que son « *au revoir* » signifiait : « *papa, ne t'inquiète pas, nous nous retrouverons tout à l'heure* ». Il a maintenant 19 ans et il réussit bien. Je me souviens que certains enseignants en faisaient beaucoup trop.

## Isabelle Moreau

Vous m'avez expliqué qu'au moment du décès de votre épouse, beaucoup trop de cérémonies ont été organisées.







**Bernard Malaterre**

Tout à fait. Pour vous citer une anecdote, un jour, le « nique ta mère » est arrivé dans la cour de récréation. Mon fils l'a très mal pris, il s'est bagarré, en expliquant que sa mère était morte. Les enseignants l'ont surprotégé à cette occasion et ont puni ceux qui avaient reçu les coups. Je n'ai pas jugé cette réaction appropriée. Il s'agit d'un enfant ordinaire, avec un destin particulier.

**Isabelle Moreau**

Patrick Ben Soussan, un tiers des enfants ne souhaitent pas parler du décès de leur parent. J'imagine qu'ils éprouvent un sentiment de culpabilité voire de honte. Comment travaillez-vous sur ce sujet ?

**Patrick Ben Soussan**

Une grande histoire anthropologique racontait que chez les Indiens Navajos, le simple fait de prononcer le nom d'un défunt pouvait déclencher des maladies. La rencontre avec la mort est encore un domaine sur lequel règne une certaine omerta. J'ignore s'il faut — ou pas — en parler. Je ne sais pas s'il existe une vérité tranchée à ce niveau et quels sont les bons mots qu'il faudrait dire ou taire à ce moment-là. Il importe toutefois d'admettre que la mort est une épreuve de la vie, qui doit être traitée comme telle, de façon assurée. De grandes questions ne peuvent pas être édulcorées ou passées sous silence. Elles doivent être abordées avec les enfants, qui y sont très sensibles.

Dès la maternelle, des sortes de café philo sont organisées. Les enfants sont férus de questions existentielles, ils font preuve d'une curiosité à la fois intellectuelle et affective majeure. Ils ont besoin de savoir. Notre principal souci aujourd'hui est d'éclairer les enfants, de les sensibiliser au monde qui les entoure dès leur plus jeune âge. Il faut néanmoins parler de toutes les choses de la vie, même les plus tragiques, mais nous n'y arrivons pas. Le problème vient surtout des adultes, qui considèrent que les enfants doivent être protégés. La protection revient à leur cacher des choses. La situation a quand même évolué. Je me souviens de repas de famille lorsque j'étais enfant, où les plus jeunes devaient se taire. Aujourd'hui, l'expression se développe, notamment grâce à la médiation. Pour autant, un certain nombre de sujets restent auréolés d'un halo de mystère et d'interdit.

**Isabelle Moreau**

Je reviens sur l'idée que l'enfant souhaite que les personnes qui l'entourent soient informées, mais il ne veut pas forcément en parler lui-même. Certains proposent que dans les écoles, le formulaire de renseignements à la rentrée contienne une case permettant d'informer les enseignants du décès d'un parent. Vous souligniez, Patrick Ben Soussan, la pertinence de cette idée, car la case permet de transmettre très rapidement l'information aux adultes puis de passer à autre chose. Qu'en pensez-vous ?

**Patrick Ben Soussan**

Je trouve intéressant que l'enfant puisse communiquer rapidement l'information à travers une croix. Dans certaines écoles, les rédactions de rentrée proposent de raconter l'été. Si dans l'été, un événement tragique s'est produit pour un enfant, son retour à l'école en sera plombé. L'enquête pour les 15 ans et plus a été évoquée. Parmi les consignes données, Facebook et Twitter sont cités. Nous sommes dans un monde où les informations circulent très rapidement.

**Isabelle Moreau**

Magali Molinié, nous avons entendu le témoignage de Bernard Malaterre, représentant des parents survivants. Ceux-ci sont-ils les mieux placés pour observer les signes de mal-être de leur enfant, lorsque ce dernier peut devenir très protecteur vis-à-vis d'eux ? Comment faire en tant que parent survivant, et plus largement membre de la communauté éducative, pour ne pas passer à côté de ces symptômes ?

**Magali Molinié**

Par principe et par expérience, le parent est le mieux placé. De manière générale, un enfant, et encore plus un adolescent, lutte contre la question des émotions. Il craint par exemple de pleurer publiquement. Il ne veut pas en parler, car il ne sait pas comment faire et craint qu'aborder ce sujet réveille sa vulnérabilité. Des événements graves se produisent dans la vie, tels que la

perte d'un parent. Il ne sert à rien d'en parler à tout le monde, mais à un interlocuteur de son choix, qui a déjà su construire une relation de confiance. Il peut s'agir du parent survivant, d'une personne de l'école, de la famille élargie, etc. Le parent vit au quotidien avec son enfant. Suite à la perte de son conjoint, il peut lui aussi rencontrer des difficultés ou, dans le côtoiement quotidien de son enfant, ne pas percevoir des attitudes ou des signes auxquels les intervenants extérieurs seront plus sensibles. Le parent reste donc l'interlocuteur privilégié, mais dans sa situation compliquée de deuil, il peut être plus difficile pour lui de se rendre compte de ce qu'il se passe pour l'enfant.

**Isabelle Moreau**

Francis Lagrâce, vous vous souvenez de la maladresse des adultes qui, à l'époque, avaient fait tout leur possible pour vous secourir, vos trois frères et sœurs et vous. Vous avez été tous séparés et recueillis par vos oncles et tantes. Vous évoquez aujourd'hui une cicatrice, avec laquelle vous entretenez une relation intime. Pouvez-vous nous en parler, pour que nous comprenions ce que vous traversez, à 50 ans ?

**Francis Lagrâce**

Je vis avec cette cicatrice, que j'apprivoise. Il s'agit d'un binôme, avec lequel j'apprends à vivre. Les difficultés que nous portons tous sont plus ou moins différentes, même si certains éléments sont semblables. Nous évoquons les difficultés d'attention ou d'hyperac-

tivité. Je reste aujourd'hui encore hyperactif, avec de nombreuses envies. Reste qu'il me manque cet invisible tuteur, sur lequel me reposer sans m'en rendre compte. J'ai découvert relativement récemment combien je n'avais pas connu cette présence de parent et combien elle était pourtant utile pour sa propre construction.

**Isabelle Moreau**

Cette prise de conscience s'est-elle produite lorsque vous êtes vous-même devenu parent ? Vous m'avez expliqué que vous aviez cherché des témoignages de personnes ayant côtoyé vos parents, en réponse aux questions de vos enfants sur leurs grands-parents.

**Francis Lagrâce**

J'ai en effet ressenti cette nécessité d'aller rechercher des informations. Parmi toute ma fratrie, je suis le seul à avoir entrepris cette démarche. Mon grand frère a quant à lui mis une sorte de voile noir sur cette histoire. Je suis donc allé revoir toutes les personnes qui se sont réunies après la mort de mes parents. En réalité, je ne savais rien de ce qu'il s'était passé et approcher de la vérité me paraissait utile. Eux étaient, au moment du décès, complètement bouleversés et perdus. L'État ne les a pas beaucoup aidés. Ils étaient seuls dans cette situation dramatique. Sans aucune piste, ils se sont débrouillés entre eux. Les frères et sœurs de mes parents étaient nombreux, des deux côtés. Des enjeux se sont joués à travers la répartition des enfants. Des maladroites ont été commises, la première étant de nous avoir séparés tous les quatre.

**Isabelle Moreau**

Vous souhaitez aujourd'hui créer une association.

**Francis Lagrâce**

En grandissant, nous nous rendons compte de nos différences par rapport aux autres. Je vis avec cette cicatrice, elle se formalise petit à petit et se laisse découvrir, notamment en me confrontant avec les autres et en me rendant compte de ce qui marque une différence. Pourquoi ai-je autant de difficultés dans certaines situations ? Pourquoi, encore aujourd'hui, je suis l'enfant, resté bloqué à ce moment-là ? Un blocage perdure tout au long de la vie. Il est constitutif et participe de notre état d'adulte. En ce sens, il serait intéressant que les adultes orphelins puissent se réunir autour de temps de parole.

**Isabelle Moreau**

Ces associations se développent beaucoup pour les enfants. Elles vous semblent utiles pour les adultes également.

**Francis Lagrâce**

Je trouve normal de s'intéresser d'abord à l'enfant. En revanche, l'enfant qui progresse, qui évolue et qui devient adulte ne doit pas être oublié. Il va également faire des





enfants et selon la manière dont il vit sa propre particularité, il la transmettra de manière différente. L'accompagnement est donc nécessaire pour ses propres enfants, mais également pour soi-même. J'aimerais également me sentir mieux dans de nombreuses situations. De tels groupes de parole peuvent être bénéfiques.

### Isabelle Moreau

Ce type de structure existe déjà, mais davantage seraient nécessaires.

### Magali Moliné

Des groupes de parole existent, animés par des psychologues dans le cadre de structures d'accompagnement au deuil. Je comprends de la proposition qu'il s'agit de créer un groupe d'adultes avec un vécu d'orphelins pour qu'ils discutent ensemble.

### Francis Lagrâce

Tout à fait. Je me rends compte, en grandissant, de certaines particularités, dont je ne peux discuter avec des gens qui ne sont pas dans la même situation que moi. Ces derniers commencent à comprendre la nature de cette rupture lorsqu'ils perdent eux-mêmes leurs parents.

Un individu a besoin de s'entendre dire que ce qu'il fait est bien, qu'il doit continuer. Le soutien parental est invisible la plupart du temps, mais ce lien n'existe pas pour nous. L'absence génère des comportements différents. Le besoin de reconnaissance est ressenti de manière plus intense.

### Isabelle Moreau

Serge Moati, j'imagine que les propos de Francis Lagrâce vous parlent. Avez-vous suffisamment parlé à l'époque ? Que vous a-t-il



manqué ? Seriez-vous tenté d'en parler aujourd'hui avec des personnes ayant vécu la même situation que vous ?

### Serge Moati

Je suis une bête de divan pour les psychanalystes qui, à chaque fois qu'ils me rencontrent, me disent « *il faut que nous nous parlions* ». J'ai commencé à être accompagné vers 50 ans, mais auparavant, je n'en avais jamais parlé.

J'ai été très touché et ému par les témoignages de mes camarades.

Je voudrais par ailleurs tordre le cou à quelques idées. Je n'ai jamais compris le terme « travail de deuil », que je déteste. Le deuil a fait son travail en moi, mais je n'ai pas travaillé pour le deuil. Il s'agit peut-être d'une mauvaise traduction de l'allemand, mais je trouve ces propos épouvantables. On ne cesse pas d'être orphelin.

Je ne supporte pas non plus le terme d'orphelinage, qui me fait penser à élevage. Je le trouve honteux. Je ne fais pas partie d'un élevage d'orphelins.

### Isabelle Moreau

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions pour trouver un autre terme.

### Serge Moati

Pourquoi ?

### Isabelle Moreau

Il importe de trouver les mots, pour évoquer la situation de ces enfants invisibles.

### Serge Moati

Laissez-les invisibles. Il s'agit d'une expérience humaine vécue. Parfois, la rencontre avec une personne peut être déterminante.

### Isabelle Moreau

Celle avec un cinéaste vous a particulièrement marquée.

### Serge Moati

François Truffaut, que j'ai rencontré lorsque j'avais 12 ans, a été un grand frère de substitution. Il a compris que je mentais. Il cherchait des enfants pour jouer dans *Les quatre cents coups* et il m'a demandé si mes parents étaient d'accord. Je lui ai répondu sans conviction puis je lui ai avoué la vérité. Quelque chose s'est noué entre nous et nous sommes restés amis jusqu'à sa mort. Les hommes que je connais meurent tôt, dans une sorte de répétition. Mes parents sont morts à 53 ans.

Je comprends, Monsieur Ben Soussan, ce que vous voulez dire par « donner du sens », mais un tel événement n'a pas de sens. Nous sommes comme face à une catastrophe naturelle. Dans le meilleur des cas, nous faisons avec.

### Isabelle Moreau

Je propose à présent de passer aux questions de la salle.

L'une est pour vous, Serge Moati. Pourquoi l'enfant orphelin a-t-il été hué par d'autres enfants ? Ce type de réaction se produit-il encore aujourd'hui ? Existe-t-il une crainte des orphelins ?

Des personnes de la salle nous ont également fait part de leurs réflexions : « *à noter que certains parents refusent de parler de l'autre parent décédé. Parfois, le tabou provient du parent restant* » ; « *pour un enfant, parler de la mort de ses parents, c'est aussi avoir peur de pleurer devant les autres* » ; etc. Ces réflexions font écho à vos propos.

### Serge Moati

Je ne peux pas répondre à la seconde partie de la question qui m'est adressée, car je n'en sais rien. J'ai été hué parce que j'avais menti. J'étais non seulement orphelin, mais menteur.

### Bernard Malaterre

Mon fils a été hué parce que les autres enfants, dans la cour de l'école, ne supportaient pas l'idée de la mort de leurs propres parents. Le fait que Thomas s'exprime fortement pour dire, « *ma mère est morte* », a provoqué ces insultes. Ses camarades lui ont même dit qu'il frimait. Je regrette que les enseignants ne m'en aient pas parlé.

### Patrick Ben Soussan

Cette vérité est en effet insoutenable pour les autres enfants, qui la font taire par un poing dans la figure. La revendication affective, sociale et intellectuelle de l'enfant, évoquée à l'instant, vise au contraire à rappeler qu'il existe.

### Magali Moliné

4 % des enfants disent avoir été maltraités par des camarades à l'école. Je cherche toujours à dégager des pistes. Je me souviens très bien de la première fois où j'ai entendu parler de la mort à l'école. Notre institutrice nous avait lu la mort de Jean Valjean. J'ai été bouleversée par cette histoire, mais je me dis à présent que Jean Valjean ne peut être réduit à sa mort. Une sorte de chape sociale nous amène, au moment du décès d'une personne, à rester bloqués sur la négativité de la mort. Celle-ci a toutefois été autre chose de son vivant.

Je suis très touchée que Francis Lagrâce soit parti à la recherche de ce qu'avaient été ses parents. Ce cheminement est parfois nécessaire pour certains orphelins devenus adultes afin de se reconstruire, comprendre et trouver des solutions, auxquelles ils n'avaient pas eu accès jusqu'alors.

Enfin, la littérature enfantine est pleine d'orphelins, dont Harry

Potter est le dernier en date. Des moyens sociaux, culturels et scolaires existent pour se saisir de ces questions, sans mettre l'orphelin sous le feu des projecteurs. Il importe pour les enfants d'être considérés comme normaux, au même titre que les autres. Les orphelins ne doivent pas être exposés au regard de leurs camarades.

### Francis Lagrâce

Je souhaite réagir par rapport à l'environnement scolaire et au retour de l'enfant. Nous évoquions précédemment les fameux documents à remplir par les enfants à la rentrée. Je me souviens du questionnaire, où la profession des parents est demandée. Un flot d'émotions surgit alors chez l'enfant orphelin. Selon son caractère, un enfant peut, avec force et courage, prendre la liberté d'écrire la réalité. J'inscrivais moi-même orphelin, car je voulais que cette information soit sue. L'école est en effet très importante pour la constitution de l'être qui deviendra ensuite adulte. À mon avis, il faut laisser à l'enfant la possibilité de le dire.

Je me demande comment fabriquer un dispositif dans l'école qui permette le cas par cas et l'expression de la parole. Comment faire pour que l'enfant, à son retour, puisse parler, au moment où il en a envie ? La délicatesse et la nuance interviennent à ce moment-là. L'équipe pédagogique doit être informée, de manière confidentielle. Les élèves doivent également savoir, pour poser des questions dans la cour de récréation, s'ils en ont envie.

### Isabelle Moreau

Je vous remercie tous les cinq pour vos interventions. ■



# SECONDE TABLE RONDE L'école face à L'ÉLÈVE ORPHELIN : QUELS MOYENS POUR MIEUX SOUTENIR

Participent à la table ronde :

- Chantal Bohin, professeur de français et culture générale au lycée et STS privé Ensemble Sainte-Marie – Créteil – Joinville-le-Pont (Val-de-Marne)
- Christian Brayer, directeur du Lycée d'enseignement agricole privé Saint Maximin (Var)
- Jérôme Clerc, maître de conférences – HDR en psychologie – Université Lille 3
- Hélène Romano, docteur en psychopathologie clinique – HDR, expert près les tribunaux
- Thierry Praud, directeur de l'association Pierre Clément – Strasbourg (Bas-Rhin)
- Paula La Marne, inspectrice d'académie, inspectrice pédagogique régionale de philosophie, Académie d'Amiens

La table ronde est animée par Isabelle Moreau, directrice de la rédaction Pôle social AEF.



## Isabelle Moreau

Je vous propose de vous communiquer quelques chiffres marquants qui sont ressortis de l'étude. L'expérience de se retrouver face à un élève orphelin est vécue massivement par les enseignants, l'information est en général communiquée en amont du retour à l'école, mais elle ne circule pas forcément. Ainsi, 72 % des enseignants ont eu un ou plusieurs orphelins dans leur classe au cours de leur carrière. 90 % des parents d'orphelins de moins de 15 ans informent une personne de l'établissement, mais seuls 56 % des enseignants savent, en début d'année, si des élèves orphelins sont présents dans leur classe.

Les enseignants se sentent concernés, mais ils manquent d'informations. 94 % estiment être sensibles et attentifs à cette situation. 79 % considèrent que la prise en compte de la situation entre dans leur fonction et leur rôle. Toutefois, 62 % pensent ne pas posséder la formation adéquate.

Comment agir au sein de l'école ? Les aides et les soutiens existent, mais ils sont encore peu connus et développés. De bonnes pratiques doivent être promues. 85 % des enseignants estiment que la question du décès d'un parent d'élève doit être abordée en formation initiale. Plus largement, 63 % considèrent que le sujet de la mort devrait être abordé à l'école. Ils plé-

biscitent à 85 % l'idée d'un guide des bonnes pratiques donnant des conseils et des recommandations pour appréhender une situation d'orphelinage en classe.

Jérôme Clerc, vous réalisez une étude psycho-expérimentale sur les enfants orphelins, financée par la fondation OCIRP. Cette étude est en voie de finalisation. Vous pouvez peut-être nous livrer, en avant-première, quelques résultats. Comment avez-vous travaillé ? Les premiers résultats de l'enquête corroborent-ils ceux qui sont ressortis de l'étude menée par la Fondation ?

## Jérôme Clerc

Depuis quelques années, je mène un projet de recherche intitulé PECPEO (prise en charge psychologique d'enfants orphelins). Nous en sommes à la première phase, consistant à relever des indicateurs objectifs de difficultés que rencontrent les enfants orphelins à l'école, sur le plan scolaire et en particulier cognitif.

Il est très intéressant de mettre en balance cette étude avec l'enquête menée par l'IFOP. Celle-ci met par exemple en avant le fait que 38 % des enfants, adolescents et jeunes adultes interrogés rapportent des difficultés de concentration, mais il s'agit de propos auto-rapportés. Pour autant, sommes-nous sûrs d'être objectifs lorsque nous parlons de nous ?

J'ai recherché, à travers des performances et des tâches, de type tests de mémoire, à confirmer ou infléchir, à l'aide de données objectives, les propos rapportés par les enfants et ce qu'un certain nombre de cliniciens ont pu noter.

Nous avons réussi à rencontrer 36 enfants orphelins, âgés de 7 à 14 ans et 31 enfants non orphelins, avec des âges et des fratries similaires.

Nous leur avons fait passer un test de mémoire de chiffres, consistant à retenir des séries, à l'endroit et à l'envers. Mémoriser de l'information peut nécessiter une grande concentration. C'est sur ce type d'épreuve que nous avons constaté, dans l'étude PECPEO, une baisse très nette des scores des enfants orphelins par rapport aux enfants témoins.

Ce type de test permet d'objectiver un phénomène noté depuis longtemps par les cliniciens et relevé par les enfants et adolescents eux-mêmes.

## Isabelle Moreau

Par la suite, comment allez-vous travailler avec ces enfants orphelins ?

## Jérôme Clerc

Je céderai peut-être la parole aux autres intervenants, car je m'occupe spécifiquement de l'aspect recherche.

De gauche à droite :  
Thierry Praud,  
Chantal Bohin,  
Paula La Marne,  
Christian Brayer,  
Hélène Romano  
et Jérôme Clerc.





### Isabelle Moreau

Le sondage montre que 90 % des parents d'enfants orphelins de moins de 15 ans informent une personne de l'établissement de la situation. Pourtant, l'information n'est pas toujours diffusée au sein de l'institution scolaire. Comment faire en sorte que l'accompagnement se déroule correctement ? Comment prendre en charge ces enfants ?

### Hélène Romano

Pour bien grandir, un enfant a besoin de protection, de sécurité et d'une bonne estime de lui-même. Nous sommes tous un jour ou l'autre orphelins. Nous pouvons être orphelins à 50 ans ou à 60 ans de ses parents, mais l'impact est différent pour un enfant, en plein développement, qui a besoin de l'adulte pour grandir, se protéger et acquérir une estime de soi. L'école est très importante, car les enfants y passent beaucoup de temps. Elle est composée d'enfants et d'adultes. Les enseignants ne sont pas des machines. Il leur est demandé beaucoup — voire trop — de choses. Ce sont des sujets, avec leur propre histoire. Ils ne sont pas tous parents, mais ils sont tous enfants. En rencontrant un enfant orphelin, qui a vécu des traumatismes, ils sont grandement affectés, en premier lieu en

tant qu'enfants. Sur le plan professionnel, ils se retrouvent face à un état d'impuissance terrible. Dans un établissement scolaire, une multitude d'intervenants sont présents : les enseignants ; le personnel administratif ; les personnels médicaux et psychosociaux ; etc. Essentielles, les infirmières et psychologues scolaires ainsi que les assistantes sociales disparaissent malheureusement progressivement. Lorsque les parents livrent l'information à l'établissement, celle-ci n'est pas forcément transmise. En outre, informer ne revient pas forcément à communiquer. Des gens se retrouvent dépositaires d'une information, mais ils ne savent pas quoi en faire. Lorsqu'un enseignant apprend qu'une mère a téléphoné pour informer de l'absence de son enfant, car son père est mort, il peut demander aux autres enfants d'être gentils avec lui lorsqu'il reviendra. Or cette information est insupportable pour eux, car ils y projettent la mort de leurs propres parents. Ceux-ci cherchent alors à supprimer symboliquement l'enfant en l'isolant. L'information ne suffit pas à faire comprendre les enjeux aux professionnels. Il est possible de demander à la communauté éducative d'être attentive, de repérer les comportements inquiétants de l'enfant, sans pour autant communiquer

l'information à tout l'établissement. De grands malentendus se produisent parfois, qui sont inévitables face à la mort. Cette dernière n'a pas de sens, elle est effrayante et terrorisante.

### Isabelle Moreau

Comment pouvons-nous aider la communauté scolaire au sens large à prendre en charge, à aider de manière bienveillante ces enfants, sans que des maladresses soient commises ?

### Hélène Romano

Différents niveaux d'aide existent. Il faut penser à la temporalité pour tout le monde. La formation initiale constitue une étape, mais avant cela, nous devons réapprendre à parler de la mort. La mort fait partie de la vie. Parler de la mort devrait être essentiel à l'école, comme parler de la sexualité. Un enfant est un être qui vit des deuils et qui agit par une sexualité. Des ressources doivent lui être fournies. Il en est de même pour les parents d'élèves, afin d'éviter les tensions. Au moment des attentats, le sujet a pu être évoqué dans les familles et pas à l'école ou inversement. Recréer une continuité est très important pour sécuriser l'enfant. Il convient également de sensibiliser les adultes, les parents comme les enseignants, à ce que sont la mort, le deuil, la manière dont le corps se transforme, les rituels, etc. L'enfant a parfois besoin au début d'être un peu un passe-muraille. Il est comme les autres. Il peut s'effondrer à certains moments, aux dates commémoratives, lorsqu'il réussit un examen ou change d'établissement. Il a alors besoin d'une attention, qui ne signifie pas stigmatisation. L'accompagnement devrait être pensé en formation initiale et

continue pour les enseignants. Les centres de ressources académiques ne possèdent pas de moyens à la hauteur de ce qu'il leur est demandé. Sur le terrain, les bonnes volontés sont nombreuses. Les professionnels essaient de faire leur maximum, mais ils ont tendance à s'épuiser, car ils se retrouvent seuls face à ces questions.

### Isabelle Moreau

Thierry Praud, vous intervenez en milieu scolaire pour aider les jeunes en souffrance. Comment intervenez-vous concrètement ? À la demande de qui ?

### Thierry Praud

L'association intervient essentiellement pour les enfants et les adolescents. Dans une dizaine de situations en deux ans, nous avons été amenés à intervenir à la demande d'institutions, privées pour la plupart. Nous avons décidé de nous y rendre avec un minimum d'a priori et nous avons pris le temps de comprendre la situation, de voir quels acteurs étaient concernés et comment nous pouvions travailler.

Nous devons être très humbles en entrant à l'école. Toutes les situations sont spécifiques. Parfois, les professeurs nous sollicitent pour obtenir des solutions, mais nous sommes démunis par ce genre de demande, car il n'y a pas de solution toute faite. Parler de la mort est une affaire de culture. Or ce sujet est totalement refoulé et exclu de notre débat quotidien.

### Isabelle Moreau

Comment la rencontre avec les enfants orphelins se passe-t-elle ?

### Thierry Praud

La rencontre doit être individualisée. Tous les enfants ne possèdent pas les mêmes besoins. Ce sont d'ailleurs rarement eux qui posent problème. Il importe de discuter et faire preuve de bienveillance. Il faut savoir mobiliser sur le territoire les différentes personnes susceptibles d'intervenir. J'insiste beaucoup sur le maillage territorial. Tous les acteurs qui interviennent pour prendre soin de l'enfance doivent être recensés, afin de

pouvoir travailler de manière coordonnée et réfléchir, au cas par cas, aux différentes solutions.

### Isabelle Moreau

Christian Brayer, vous avez au départ mené un travail sur le décrochage scolaire. Vous avez constaté que les problématiques d'ordre familial pouvaient être à l'origine de certains cas de décrochage, ce qui vous a conduit à vous intéresser aux adolescents ayant perdu l'un ou l'autre de leur parent, voire les deux. Vous avez mis en place un dispositif très individualisé s'intitulant : « Une main tendue vers une main perdue ». Comment faites-vous, concrètement, pour soutenir ces jeunes ?

### Christian Brayer

La culture de notre établissement est très orientée vers la personne et l'accueil. Dans un établissement scolaire, une communauté éducative est présente, avec des élèves, des enseignants, des éducateurs, des parents et des personnes d'internat. Ces personnes doivent travailler ensemble, dans une sorte de cohé-





sion, en intégrant la composante humaine, avec une éducation intégrale. L'élève ne doit pas être réduit à un simple bulletin trimestriel. Quelques années plus tôt, nous avions engagé une réflexion pour comprendre pourquoi, au sein d'un établissement scolaire, certains réussissaient et d'autres moins. Nous avons identifié un certain nombre de décrocheurs, qui n'arrivaient plus à aller à l'école. Des situations singulières peuvent freiner ce passage à l'école et démobiliser un certain nombre de jeunes. Je pense en particulier aux élèves de 13, 14 ou 15 ans, en fin de cycle de collège, qui se posent beaucoup de questions. Dans ce le cadre de cette réflexion, nous avons notamment conclu que la dimension familiale était très intéressante à intégrer. Nous avons alors répondu à un appel à projets de la Fondation OCIRP, en essayant de voir comment, dans cette typologie de famille, nous

pouvions intégrer la dimension des orphelins. Nous nous sommes alors confrontés à des réalités que nous ne mesurons pas. Il existait une sorte d'invisibilité de ces jeunes, orphelins de père ou de mère, voire des deux, avec parfois des tabous, des non-connaissances ou des non-informations, amenant à découvrir au bout de quelques mois qu'un jeune avait perdu l'un de ses parents des années plus tôt. Nous avons alors recruté une éducatrice spécialisée. Je gère une équipe de 37 professeurs et de 12 ou 13 éducateurs. L'internat compte 160 jeunes. L'établissement vit du lundi au vendredi, 24 heures sur 24. Nous connaissons par cœur les élèves internes, car ils se confient le soir. Souvent, deux périodes s'enchaînent dans la journée : le temps scolaire jusqu'à 17 heures environ ; la soirée, jusqu'à 21 heures 30, où l'établissement change d'ambiance et devient plus familial.

L'éducatrice embauchée cinq ans plus tôt possédait deux rôles : faire preuve d'une écoute particulière sur ce type d'élève, sans jamais les stigmatiser ; créer du lien entre les enseignants et les éducateurs, délivrer des informations d'ordre éducatif aux enseignants. En parallèle, l'équipe enseignante a été accompagnée. Ces événements génèrent des émotions très fortes ou des oublis. Lorsqu'un enseignant apprend qu'un élève a perdu l'un de ses parents, il ressent une émotion forte dans un premier temps. J'ai remarqué, au moins jusqu'il y a quelques années, que très rapidement, l'information était effacée. Nous avons depuis accompagné l'équipe enseignante pour l'aider à prendre de la distance, afin d'être plus attentive, écouter, informer et faire preuve de délicatesse.

### Isabelle Moreau

Vous avez également réalisé des entretiens d'accueil avec les familles. 12 ou 13 orphelins sont présents chaque année dans votre établissement. Vous avez mis en place l'idée, émise par la Fondation OCIRP, d'une fiche de libre expression. Pouvez-vous nous expliquer comment elle fonctionne et si cette idée pourrait être reprise dans d'autres établissements ?

### Christian Brayer

Chaque nouvelle famille qui rentre dans l'établissement est reçue par le chef d'établissement. Je peux consacrer un quart d'heure, une heure voire deux heures à certaines familles. Cette rencontre est importante, car pour savoir où l'on veut aller, il faut savoir d'où l'on vient. Lors de ces entretiens, les problématiques scolaires sont abordées, mais très souvent, les problématiques familiales le sont également. Les familles se livrent à cette occasion



assez ouvertement sur le fait que le jeune a perdu l'un de ses parents. Toutefois, certaines n'en parlent pas et cachent l'information. Dans le cadre du dossier d'inscription, une case permet d'indiquer si le jeune est orphelin de père, de mère voire des deux. Certaines familles l'utilisent pour informer l'établissement de la situation du jeune, en aval de l'entretien. Une feuille de libre expression, confidentielle, a également été intégrée au dossier. Il est noté que la famille peut l'utiliser, ou pas, pour informer le chef d'établissement de problématiques de handicap, sociales, familiales, financières, etc. Il peut s'agir d'un moyen supplémentaire pour une famille de s'exprimer de façon écrite et confidentielle. En présence de telles informations, nous pouvons effectuer des synthèses et rendre alors visibles, auprès de la communauté éducative, des problématiques. Nous intégrons davantage les problématiques d'ordre éducationnelles au sens général.

### Isabelle Moreau

Chantal Bohin, pour mieux connaître les élèves entrant en seconde et en STS, votre établissement a décidé de mettre en place des journées d'intégration. Un questionnaire et un entretien individuel permettent de connaître la situation de chaque élève, mais votre action ne s'arrête pas là. En quelques mots, pouvez-vous nous expliquer ce que vous mettez en place pour détecter ces enfants orphelins ?

### Chantal Bohin

Avant d'en venir au concret, je souhaiterais réagir à un élément. Laurence Rossignol a évoqué, dans son message, le décryptage des émotions. Il faut avant tout être capable de mener un entretien. Nous sommes des adultes responsables. Nous détenons une mission d'enseignement et d'accompagnement. Nous devons être capables de gérer une classe, mais nous sommes des êtres humains adultes, nous avons un vécu et nous travaillons avec d'autres êtres humains. Il nous faut savoir décrypter nous-mêmes nos propres émotions, bien nous connaître, décrypter les émotions des jeunes et savoir ce qu'il ressort à la fois du verbal et du non verbal. Nous menons effectivement des entretiens, mais tout le monde n'est pas concerné. Il peut s'agir de membres de la direction, du professeur principal, de la psychologue scolaire ou de la documentaliste. Il n'est pas toujours évident d'obtenir l'information, de la part d'un parent ou du jeune. Quand nous le recevons, nous organisons rapidement des réunions de concertation après la rentrée. Nous discutons en salle des professeurs, nous essayons de comprendre la situation, à partir de cette fameuse lecture des émotions. La communication constitue la base. La discrétion et la bienveillance sont primordiales. Certains ont parlé d'invisibilité. Un jeune, avant tout, ne veut pas être vu. Il importe de ne pas le stigmatiser, pour éviter la double peine.

Lors de la table ronde précédente, l'idée qu'un jeune orphelin cherche, d'une façon ou d'une autre, à le faire savoir, sans le dire, a été évoquée. En tant qu'enseignants, nous devons tenir compte de ce paradoxe. L'enfant doit sentir que l'adulte est présent. Il faut qu'il le rassure, soit bienveillant et l'accompagne. Il importe de faire preuve de bon sens, savoir tendre la main à ce jeune et l'orienter vers des thérapeutes si besoin. En ce qui concerne les moyens, tout dépend des sections. Parfois, des réunions se déroulent à huis clos, en l'absence des délégués et des parents, pour discuter du cas d'un élève et de la manière d'utiliser l'information. La discrétion est importante. Je suis professeur de français et de culture générale. Des textes sont porteurs de sens. Il est évidemment primordial de parler des questions existentielles telles que la mort et la sexualité et de savoir transmettre. Comment ? De quelle façon ? Pour qui ? Pour quoi ? Les situations doivent être réellement traitées au cas par cas.

### Isabelle Moreau

Proposez-vous une case à cocher pour les orphelins dans le formulaire de renseignement en début d'année ?

### Chantal Bohin

Non. Je n'y avais jamais pensé avant de préparer cette table ronde. Faire une croix permet de se débarrasser rapidement de cette information. Je suis moi-même orpheline de père et je n'ai jamais songé à le dire. Lorsque j'obtiens l'information en septembre, à l'occasion de la prérentrée, je fais inscrire aux élèves différents renseignements sur un papier, sans demander le métier du père et de la mère. En revanche, un encadré







informel permet au jeune de s'exprimer, sur n'importe quel sujet.

#### Hélène Romano

Je souhaite apporter une précision au sujet de l'invisibilité et de la transparence absolue. Il importe, selon moi, d'être prudent. Les orphelins ne sont pas des bêtes de foire, ce sont des enfants, avec leur histoire. Il importe de leur laisser également une intimité et la possibilité de dire ce qu'ils souhaitent. Les enfants parlent aux adultes en fonction de ce qu'ils pensent que l'adulte peut entendre. En milieu scolaire, que ce soit dans le public ou le privé, nous savons très bien que les professionnels, lorsqu'ils sont dépositaires de trop d'informations, n'arrivent même plus à être enseignants et se retrouvent débordés et anxieux.

Par ailleurs, le deuil n'est pas une pathologie, une maladie. Il ne faut pas psychiatriser les enfants orphelins. Selon les situations, des cellules d'écoute ou psychologiques peuvent être mises en place. L'injonction impérative à aller parler de sa souffrance de deuil n'a toute-

fois aucun sens. Ce n'est pas parce qu'un enfant a perdu son papa ou sa maman qu'il a besoin d'un psychologue, tout de suite et systématiquement. Il importe de le souligner. Des demandes d'intervention de psychologue sont parfois faites à l'école pour des enfants endeuillés, dans des contextes extérieurs à l'école. Cette démarche peut contribuer à créer de grands malentendus.

#### Isabelle Moreau

Paula La Marne, vous avez mis en place, lorsque vous étiez inspectrice d'académie à Rouen, des formations intercatégorielles destinées aux chefs d'établissement, mais également aux CPE et à d'autres acteurs de l'école sur le thème plus large de la mort à l'école. Arrivez-vous à poursuivre cette expérience à Amiens ? En quoi ces formations consistent-elles ? Le thème de la mort est compliqué de manière générale et celui de la mort à l'école encore davantage.

#### Paula La Marne

Des protocoles existent dans toutes les académies, comme les cellules d'écoute et d'accompagnement, lorsqu'une personne meurt brutalement dans un établissement par exemple. À Rouen, nous étions partis d'une enquête de terrain, à plusieurs. Nous nous étions aperçus que toute la communauté éducative ne savait pas comment agir lorsque, par exemple, un élève avait perdu un ou deux de ses parents. Nous avons donc organisé des journées de formation à destination de l'ensemble du personnel scolaire, sur le développement psychologique de l'enfant par rapport à la mort, la manière de ne pas être trop maladroit et l'impact de l'orphelinage sur la poursuite des études. Les décalages sont

saisissants par rapport aux autres enfants.

Nous avons en outre élaboré un panier de ressources, en ligne sur le site de l'académie de Rouen, dans lequel nous avons placé, à destination de tous les acteurs (parents, enfants, professionnels de l'Éducation nationale) et pour tous les cas de figure (suicide, perte d'un parent, etc.), des ouvrages, des livres, des films, des chansons, afin d'essayer d'accompagner les gens frappés par un deuil.

Des établissements arrêtent de fonctionner lorsqu'un drame, tel qu'un suicide dans l'établissement, n'est pas surmonté. Ce phénomène m'a beaucoup frappé lorsque j'ai réalisé des formations de chef d'établissement. En tant qu'inspectrice de philosophie, je rencontre des professeurs totalement absents. Au cours de l'entretien, ils m'expliquent qu'ils font face à une dépression, suite à la mort d'un élève. Le sujet est larvé, silencieux. Nous essayons de réfléchir à des actions pour faire le moins mal possible.

#### Isabelle Moreau

Les actions que vous menez donneront peut-être des idées à d'autres.

#### Paula La Marne

Nous l'espérons. J'ai porté ces actions à Amiens. Les recteurs doivent néanmoins être à l'écoute et comprendre la problématique. La démarche est dépendante de bonnes volontés locales. Nous devons peut-être élargir l'action du côté de la formation des jeunes professeurs, des chefs d'établissement, des infirmières, des assistantes sociales, etc.

#### Isabelle Moreau

Thierry Praud, au-delà de l'institution scolaire, vous travaillez avec les pompiers, les gendarmes et la



police et vous vous retrouvez parfois avec des enfants confrontés à la mort de leur parent et inversement. Des bons réflexes existent-ils ? Comment faites-vous lorsque vous êtes amené à intervenir pour ces différentes institutions ?

#### Thierry Praud

Les gendarmeries comptent désormais dans leur rang des assistantes sociales, qui nous ont contactés pour améliorer l'accompagnement au moment du suicide d'un parent. 6 séances de 2 heures ont été organisées avec les brigades chargées des violences intrafamiliales. Les demandes de bonnes pratiques sont très nombreuses. Nous ne transmettons pas de recettes toutes faites, mais les échanges et le partage d'expérience ont permis d'aboutir à ce que les gendarmes se sentent mieux et puissent ainsi annoncer la catastrophe (souvent, des suicides et des accidents de la circulation), avec une certaine délicatesse.

Nombre de gendarmes sont, de par leur histoire, incapables d'affronter cette situation. Le travail en équipe a permis de les faire réfléchir au fait qu'ils ne possèdent pas tous cette compétence. Au niveau de la brigade, il convient de définir quel gendarme présent sur les lieux, se sent, à ce moment-là, capable de faire face à cette réalité.

#### Isabelle Moreau

Hélène Romano, vous intervenez auprès d'enfants dont les parents sont décédés dans le cas d'un événement médiatisé (attentat, tsu-

nami, etc.). Comment les enfants vivent-ils ce deuil médiatisé ? La situation est plus compliquée, car tout le monde en parle et se sent concerné.

#### Hélène Romano

L'école est une institution, qui peut recevoir des injonctions, telles que la minute de silence, sans davantage d'explications. Lorsqu'un événement se produit à l'extérieur, il est en général évoqué à l'école. Plusieurs tueries familiales se sont produites cette année. BFM a annoncé, lors de l'une d'entre elles, que toute une famille avait été tuée par le père. Le chef d'établissement, pris par l'émotion, annonce que tous sont morts. Reste que parmi les deux enfants supposés morts, l'un était un camarade de classe toujours vivant.

Lorsque la mort devient médiatique, l'impact est particulier. L'école est particulièrement exposée parce qu'il s'agit d'un lieu où l'on ne meurt pas. Lorsque la mort pénètre dans un établissement scolaire ou lorsque des faits sociaux se produisent, avec des morts collectives, l'impact sur la dynamique de l'école est très particulier. Il est alors demandé de mettre en place des actions, sans que les enseignants soient forcément informés. En outre, les enfants, qui ont regardé les chaînes d'information continue, sont impactés par ces images. Pour l'enfant orphelin, le deuil est très particulier. J'ai accompagné plusieurs orphelins suite aux attentats de *Charlie Hebdo* et du 13 novembre, et

certaines m'expliquaient qu'il était compliqué pour eux d'être considérés comme des héros parce que leur père était mort dans un attentat. Un enfant de 5 ans qui a perdu son papa dans un attentat, d'un cancer ou d'une overdose ou le petit garçon de 4 ans dont le père conduisait le camion fou lors de l'attentat de Nice ne sera pas pris en charge socialement de la même façon. Certaines morts dérangent, telles que le suicide. D'où l'importance de sensibiliser et de former. Faire que l'école redevienne un lieu de vie est en outre essentiel à l'enfant.

Chacun fait comme il peut en cas de deuil, les actions ne doivent pas être systématiques, en dépit des injonctions, telles que la minute de silence de la maternelle à la terminale. Il importe de doter les professionnels de ressources à long terme. Les médecins, infirmières et psychologues scolaires, les assistances sociales devraient être des professionnels ressources. Ils font comme ils peuvent, mais ne possèdent plus les moyens adéquats. Il s'agit d'un véritable problème politique.

La société souhaite prendre en compte la souffrance psychique des enfants ainsi que les répercussions physiques, psychiques et scolaires d'un tel drame. Elle doit néanmoins se doter de ressources pour ces enfants et les professionnels de l'école. Un enseignant doit pouvoir aller voir un psychologue scolaire pour lui demander comment parler à un enfant qui ne va pas bien. Voir un enfant ayant perdu





toute sa famille faire preuve d'excès maniaques et rigoler sans cesse peut totalement dérouter les enseignants. Je me souviens d'un enfant, qui avait perdu toute sa famille lors d'un tsunami et qui avait réagi de cette manière. Nous étions intervenus auprès des enseignants, afin d'adopter une position de flexibilité transitionnelle permettant de donner du sens. L'enseignant peut aller voir l'enfant pour lui dire : « j'ai l'impression que c'est comme si tu n'étais pas touché ou que tu n'as pas envie d'en parler avec d'autres ». Il faut, dans ces moments-là, reprendre à dire « je », pour recréer de l'altérité, mais également laisser la possibilité à l'enfant de parler et doter les enseignants de ressources pour s'exprimer, à travers des mots et le comportement.

L'enseignant n'aura pas la même réaction s'il apprend que toute la famille d'un élève est morte dans un crime ou que son père, criminel, est décédé. Dans ce dernier cas, l'enfant verra un adulte le regarder de manière dégoûtée, effrayée, fascinée ou avec rejet. L'enfant sera blessé. L'accompagnement doit être penser/panser à tous les moments de la prise en charge pour l'enfant et les enseignants.

Les deuils médiatiques montrent à quel point il est important de prendre soin des enfants, mais également des parents. À ce jour, un papa qui a perdu sa compagne n'a qu'une possibilité pour accompagner au plus près ses enfants et accomplir toutes les démarches, poser un arrêt maladie. Notre société nous dit qu'on est malade du deuil. Un congé de deuil devrait permettre d'accompagner pendant six mois les enfants. Il s'agirait d'un vrai changement, compte tenu des enjeux en termes de santé publique, mais également symboliques. Le deuil crée, en l'état, quelque chose de négatif alors qu'il doit être également créatif. Il faut pouvoir faire quelque chose de cette perte, du côté des parents ou des enseignants. Les enseignants se sentent seuls pour gérer des deuils dans leur classe, sans même parler des contextes où la mort se produit à l'école. Sans prendre soin des adultes, il n'est pas possible de prendre soin des orphelins et des enfants en général.

Il s'agit d'une vraie question éthique et politique, en cette année d'élections. Les enjeux sont très forts. La mort et le deuil ne sont jamais évoqués. Je remercie l'OCIRP de lever le voile sur ce sujet, pour que des décisions soient prises et que des orphelins puissent bénéficier d'une prise en charge payée par la société lorsqu'ils deviendront parents à leur tour, pour qu'ils ne soient pas confrontés à une double peine. Des actions doivent être pensées, dans l'immédiat pour l'accompagnement des enfants orphelins et dans le temps pour les enfants qui deviendront des adultes.

#### Isabelle Moreau

Paula La Marne, pensez-vous que le climat actuel, avec les risques d'attentat, est l'occasion de sensi-

biliser l'Éducation nationale pour qu'elle s'empare de ces sujets ?

#### Paula La Marne

La mort, dans sa réalité vécue, est taboue. Elle s'inscrit également contre les missions de l'école, qui est, d'une part, constamment dans le devenir et le développement de l'enfant et d'autre part, sur le terrain de l'objectif. Ce qui relève de l'intime et du subjectif vient en porte-à-faux. Quoi qu'il en soit, tous les ans, la mort surgit dans les établissements scolaires, sous plusieurs formes. L'ambiance actuelle, ne serait-ce que les risques d'attentat, rend peut-être plus sensible à ce sujet. Les actions de formation pourraient être élargies à d'autres académies.

#### Hélène Romano

En ce qui concerne les exercices anti-attentat, l'expérience d'Israël pourrait servir de modèle. Dans une telle situation, les dégâts peuvent être considérables sans accompagnement. Il importe de donner du sens et d'accompagner. Cet événement peut raviver un certain nombre d'éléments en termes de deuil pour les enfants dans les classes et pour l'enseignant. Ce temps devrait également permettre de travailler sur la résilience collective, en expliquant que nous nous protégerons en cas d'attentat et que nous ne sommes pas seuls face à l'adversité. Accompagner les enfants orphelins vise à leur faire comprendre qu'ils ne seront jamais seuls au monde alors qu'il s'agit très souvent de leur resenti. De tels supports peuvent leur permettre de parler de la mort et de la façon dont collectivement, nous réagissons, de façon créative.

#### Chantal Bohin

Il paraît essentiel qu'un travail soit mené en amont avant d'ap-

pliquer les injonctions. À défaut, nous mettons les jeunes en panique, mais nous-mêmes, en tant qu'adultes, vivons ces événements de manière anxiogène. Il est très compliqué de savoir comment nous réagissons pour faire en sorte que la sécurité de nos jeunes soit assurée. J'ai la chance d'entretenir une communication importante avec tous les collègues dans mon établissement. J'ai invité la directrice à travailler en amont des exercices anti-attentat et à laisser la possibilité aux enseignants, selon leur bon sens et leur bon vouloir face aux injonctions ministérielles, de remplacer, par exemple, la minute de silence par un dessin en maternelle.

#### Jérôme Clerc

Je souhaite revenir sur quelques points. Je suis enseignant orphelin et chercheur. La question de l'orphelinage se pose également chez les étudiants. Même en faculté de psychologie, la mort est difficile à aborder, car elle fait écho en chacun de nous.

Je souhaite en outre revenir sur les conséquences à long terme de l'orphelinage. Dans l'étude que je suis en train d'achever, nous avons rencontré des enfants dont le père ou la mère était mort depuis au moins un an voire quatre ou cinq ans. Plusieurs années après, leurs performances en termes de concentration restent dégradées. En outre, leur sentiment d'efficacité personnelle est inférieur à celui des autres.

Ces conséquences s'étalent dans le temps. Même si les données objectives sont encore insuffisantes dans ce domaine, il se produit très probablement un infléchissement des trajectoires scolaires à partir du moment où un enfant vit cette situation d'avoir perdu un ou deux parents.

#### Isabelle Moreau

Parmi les messages de la salle, une question porte sur la répartition des réponses à l'enquête entre enseignants du public et du privé. 80 % des enseignants ayant répondu à l'enquête sont issus du public et 20 % du privé.



Un certain nombre de témoignages sont rapportés : « en tant que maman, dans la case père à remplir, je mettrais le nom et le prénom, car le père existe, même mort, et je rajouterais papa décédé » ; « je ne voulais pas être différente des autres, mais le soutien des professeurs et la bienveillance sont très importants ».

Le terme bienveillance est revenu à plusieurs reprises dans cette table ronde. Dites-moi si vous souhaitez réagir.

#### Chantal Bohin

Je souhaite réagir par rapport au déni de certains enseignants, qui a été évoqué précédemment. Certains professeurs, sans faire preuve de déni, ne savent peut-être pas quoi faire de l'information. Que ce soit dans le public ou le privé, nous sommes tous des êtres humains, bienveillants.

#### Hélène Romano

Une différence de moyens existe entre le public et le privé. Le centre de ressources académique propose, aux établissements publics, des équipes ressources pouvant intervenir en cas d'évènement traumatique dans l'établissement, avec des professionnels.

Les établissements privés sous contrat possèdent un autre mode de fonctionnement. L'une des différences fondamentales est que des psychologues cliniciens sont présents, avec tous les bémols que comporte la réalisation de thérapies dans l'école, mais ils proposent une approche, une écoute et une attention.

Pour les établissements publics, un projet est sur le bureau de la ministre depuis un certain temps, visant à créer un corps de psychologues cliniciens. Les moyens sont donc différents pour les professionnels du public et du privé. En termes de liberté de parole, il n'est pas toujours évident de pouvoir témoigner lorsque l'on exerce dans le public, compte tenu du devoir de réserve.

Il importe de mettre les moyens en commun, car il n'est pas juste qu'un enfant orphelin soit mieux pris en charge dans le privé ou que les enseignants soient dotés de moyens différents pour appréhender ces situations selon leur structure d'appartenance.

#### Paula La Marne

L'attention portée à la mort à l'école et le devenir des orphelins sont intimement liés aux bonnes volontés. Des entrées sont désormais proposées, avec la nouvelle loi de refondation de l'école, à travers la prévention du mal-être, mais chacun agit comme bon lui semble. Les acteurs s'emparent des grandes catégories pour en faire une déclinaison locale appropriée. ■



# CONCLUSION



**PHILIPPE PIHET**  
VICE-PRÉSIDENT  
DE L'OCIRP ET  
DE LA FONDATION  
D'ENTREPRISE OCIRP

**B**onjour à toutes et à tous. Je vous livrerai mon ressenti sur ce colloque plutôt qu'une synthèse. Cette matinée était tout à fait intéressante, elle fait sortir les orphelins de l'invisibilité. Les travaux de recherche se poursuivent. La Fondation continuera à examiner les projets qui lui seront soumis.

Nous sommes plusieurs à siéger au CESE. Je crois avoir saisi le message de Madame Romano sur l'importance d'un avis sur le sujet.

Enfin, je souhaite plus particulièrement remercier tous les collaborateurs de l'OCIRP qui font vivre la Fondation d'entreprise à travers les parainages et l'accompagnement.

S'agissant de mon ressenti, me vient une formule, qui peut être connotée, mais que j'exprimerai dans un esprit de grande laïcité, « *et au début, était le verbe* ». Cette matinée a été marquée par la puissance de la parole : dire la souffrance, les attentes, les ressentis, etc. Ce thème a été abordé à la fois par les professionnels et les témoins. La difficulté est de savoir quand et comment le dire. J'ai bien noté qu'aucune solution toute faite n'existait. Chaque être humain est une entité. Il n'est pas possible de plaquer des solutions ou des procédures.

Par ailleurs, comme un intervenant l'a indiqué, nous devons penser le retour de l'enfant à l'école. J'ai retenu un chiffre du sondage : 72 % des enseignants ont eu un orphelin dans leur classe au cours de leur carrière. Cette occurrence est impressionnante. Il serait très utile d'y travailler. J'ai bien aimé également la notion de transmission.

Même si aucune solution toute faite n'est possible, je vous propose une navigation entre deux pôles, la compassion et la stigmatisation. J'ai retenu le terme de bienveillance, qui est probablement l'un des principaux moteurs.

Ces sujets sont lourds et font appel au vécu de chacun. J'ai la chance d'avoir encore mes parents, mais vous êtes nombreux à ne plus les avoir. Je souhaite souligner la grande pudeur dans les échanges, ainsi que l'émotion et le professionnalisme.

Pour terminer, je citerai la formule : « *l'humour, c'est la politesse du désespoir* ». Je souhaite vous livrer deux éléments. Serge Moati nous en a mis un coup avec l'orphelinage, car des plaquettes étaient quasiment prêtes sur ce terme. Enfin, la notion de « travail de deuil » est incongrue, mais moi, je n'aime ni le travail ni le deuil. ■



**Dominique Versini**  
ADJOINTE À LA MAIRIE  
DE PARIS CHARGÉE  
DE LA SOLIDARITÉ,  
DES FAMILLES, DE LA  
PETITE ENFANCE, DE  
LA LUTTE CONTRE LES  
EXCLUSIONS ET DES  
PERSONNES ÂGÉES,  
ANCIENNE DÉFENSEURE  
DES ENFANTS

**B**onjour à tous. J'effectuerai une conclusion brève, car l'essentiel a été dit, sur la base de cette enquête nationale lancée par la Fondation de l'OCIRP pour mieux comprendre la situation des enfants orphelins.

En tant qu'ancienne défenseure des enfants, je suis sensible et attachée à la protection de l'enfant et à la nécessité de mesurer, à chaque fois, quel est le meilleur intérêt pour lui. L'intérêt supérieur de l'enfant, comme il est reconnu dans la jurisprudence de la Cour de cassation et du Conseil d'État, est une notion subjective et variable d'un enfant à un autre. En tant qu'adulte, lorsque l'on prend une décision pour un enfant, on doit toujours s'interroger sur la meilleure ou la moins mauvaise. Face à la question de la mort d'un parent pour un enfant, avant de déterminer le meilleur intérêt de l'enfant, il faut soi-même avoir réfléchi à cette question de la mort, qui n'est évidente pour personne.

Pour un enfant en construction, les ruptures de lien violentes que représente la perte quotidienne de la présence d'un parent peuvent porter atteinte à sa bonne construction psychique.

Les sujets sont très sensibles, ils nous touchent, de près ou de loin. Je ne mesurais pas, avant de lire cette étude, le nombre aussi important d'enfants orphelins, ayant vécu la perte d'un parent, voire des deux et la moyenne d'un enfant orphelin par classe. Pour bien moins de personnes, des politiques publiques sont mises en place.

Cette étude objective certains constats. Des élèves orphelins témoignent des impacts sur leur scolarité, leur santé et leur désir de fonder une famille. Parmi mes proches, un jeune homme de 35 ans a perdu sa maman lorsqu'il avait 10 ans. Très bril-

lant, il a réalisé sa thèse d'agrégation de lettres modernes sur le thème du non-rapport à l'autre. Il parle plus précisément de la difficulté pour l'homme de fonder famille. Il explique qu'après sa situation d'orphelinage, il s'est retrouvé extrêmement seul et sa solitude a été comblée par les livres et les écrivains, qui sont devenus ses amis. Il a été naturellement attiré par des écrivains, qui avaient vécu des situations fracassantes. Il avait ainsi pu mieux comprendre et apprivoiser ce non-rapport à l'autre qu'il ressentait, grâce à ces écrivains. Il a écrit 600 pages sur le sujet. Cet événement l'a porté comme adulte, il lui donne une grande force, une douceur et une fragilité et le fait de devenir papa a complètement restauré son rapport à l'autre.

Cette histoire illustre, pour moi, ce que ceux qui ont vécu une telle perte dans l'enfance peuvent vivre. Pour certains, ce drame fracassera leur vie, d'autres se mettront à écrire. Nous vivons chacun avec les fragilités avec lesquelles nous naissons. Nous sommes assez inégaux, finalement. Nous pouvons approcher les épreuves de façon différente.

La mort reste pour tout être humain la rencontre ultime que nous aurons de toute façon. En tant qu'adulte, l'intérêt supérieur de l'enfant vise à trouver le meilleur moyen de l'accompagner dans cette épreuve. Il importe néanmoins de penser global, d'accompagner l'autre parent et de former ceux qui côtoient les enfants tous les jours. L'école est pour l'enfant le deuxième lieu de vie sociale. Rien d'impératif ne peut être fait. Pour la minute de silence, faire faire des dessins aux enfants de maternelle est bien. Il s'agit aussi de diffuser les bonnes pratiques.

“ **72 % DES ENSEIGNANTS ONT EU UN ORPHELIN DANS LEUR CLASSE AU COURS DE LEUR CARRIÈRE.** ”



## “ Je ne mesurais pas, avant de lire cette étude, le nombre aussi important d'enfants orphelins, ayant vécu la perte d'un parent, voire des deux. ”

Il est difficile de parler à un enfant de la mort. Il faut pouvoir apprivoiser sa propre vision de la mort, ses angoisses et son histoire. Au moins deux enseignants ici ont été orphelins.

En tant que maire adjointe de Paris, j'ai eu beaucoup à réfléchir à ces questions avec les attentats terroristes. De façon inédite, de très jeunes parents sont morts, laissant de très jeunes enfants. Pour les auxiliaires de puériculture, de nombreuses questions se sont posées sur l'accueil des enfants et des parents dans les crèches au lendemain de ces attentats. J'ai pu constater chez nos professionnels le besoin de réserver des temps d'accueil conviviaux le matin. Nous avons également reçu des demandes d'accompagnement. Nous avons rapidement diffusé les liens utiles. Les écoles des 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> arrondissements ont également été frappées. Nous savons que d'autres drames se produiront. Avec différentes villes, nous travaillons sur la notion de résilience, afin de savoir comment faire face à des épreuves qui nous frappent collectivement. Cette étude permet d'affronter la question de la mort. Des espaces de paroles

doivent être garantis pour l'enfant et les parents. Nous devons innover.

410 000 enfants, de 0 à 18 ans, sont comptabilisés à Paris. Nous avons mis en place, à la demande du Comité des droits de l'enfant des Nations-Unies, une stratégie collective pour l'enfant et les familles, afin d'arriver à se coordonner tous auprès de la maire, afin de développer des actions transversales et mieux répondre aux besoins.

Nous ne sommes pas l'Éducation nationale, mais nous possédons d'autres moyens de traiter cette question, à travers des associations spécialisées et le développement de la formation de nos professionnels sur le sujet. Il importe de développer la formation et d'intégrer la question des enfants orphelins dans une dynamique plus générale relevant de la protection de l'enfance. Nous devons agir sur tous les lieux possibles, sans stigmatiser les enfants. L'intérêt supérieur des enfants vise à ce que les adultes trouvent des solutions. En tant que collectivité, nous devons nous préparer à intervenir, en respectant la vie privée de l'enfant. Je vous remercie pour cette étude. ■



Directrice de la publication : Sylvie Pinquier-Bahda. Rédactrice en chef : Emmanuelle Enfrein.  
Ont collaboré à cette brochure : Claudine Brard, Christine Combeau, Jean-Marc Cubier, Ubiquis.  
Photographies : Daniel Barbeau et Marc Dequois. Imprimé en France par Graph 2000 – avril 2017.





17 rue de Marignan – CS 50003 – 75008 Paris – Tél. : 01 44 56 22 56  
Internet : [fondation-ocirp.fr](http://fondation-ocirp.fr) – Twitter : @OCIRP – Scoop It! : [scoop.it/u/ocirp](http://scoop.it/u/ocirp)